

MINISTERE DE LA  
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI  
DES JEUNES ET DES FEMMES  
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE  
(MAEP)



# Recueil de Fiches et de Conseils Techniques sur L'AVICULTURE

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu, les espèces élevées et les types d'intrants utilisés.

## Thème : **Construction et Gestion d'un Poulailier**

## CONSTRUCTION ET GESTION D'UN POULAILLER

Caractéristiques	POULAILLER	QUARANTAINE
Choix du Site	Sol bien drainé et sec à proximité de l'habitat de l'éleveur	Sol bien drainé et sec
Orientation	Petit côté (largeur) orienté vers les vents dominants (Est, Ouest) situé de préférence à l'Ouest de l'habitation de l'éleveur,	Petit côté vers les grands vents
Matériaux de Construction	Locaux : terre, eau, paille, bois, corde, perches, tiges de mil, roseaux, etc.  Modernes : ciment, sable, grillage, eau, fil de fer, pointes, bois, pierre, fer, tôles, etc.	Idem
Période de réalisation	Saison sèche (Novembre-Décembre) pour les matériaux locaux, à tous moments pour les matériaux modernes	Idem
Normes Physiques	5 sujets par m <sup>2</sup> ou 0,2m <sup>2</sup> par oiseau	5 sujets par m <sup>2</sup> ou 0,2 m <sup>2</sup> par oiseau

Normes sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage du poulailler tous les matins</li> <li>- désinfection du poulailler une fois par mois au moins avec un désinfectant (crésyl, assuntol, etc.)</li> <li>- Nettoyage des mangeoires et abreuvoirs tous les matins</li> <li>- Prévoir une pédiluve avec un désinfectant</li> <li>- Observer un vide sanitaire de 15 jours entre deux vagues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage journalier</li> <li>- Désinfecter 2 fois / mois</li> <li>- Vide sanitaire</li> </ul>
Aménagements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation des perchoirs à 0,80 m du sol et 1 m de perchoir pour 5 poulets.</li> <li>- Installation des mangeoires, des abreuvoirs et des pondoirs</li> <li>- Installation de la fosse fumière</li> <li>- Installation d'une poussinière</li> <li>- Installation d'un pédiluve</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mangeoires, abreuvoirs, perchoirs</li> </ul>

# REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA  
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI  
DES JEUNES ET DES FEMMES  
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE  
(MAEP)

## CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

DIRECTION DU CONSEIL  
AGRICOLE ET DE LA FORMATION  
OPERATIONNELLE

DIRECTION  
DE L'ELEVAGE

Réalisé par l'E<sup>T</sup> CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11  
avec l'Appui des E<sup>TS</sup> PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 95 06 40 02 / 97 60 65 56

Remerciement : Nous remercions Dr. Ir. Guy A. MENSAN

Dépôt Légal : N° 4168 du 12 Juin 2009, 2<sup>ème</sup> trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin  
ISBN 978 - 99919 - 306-4-0